

« J'approuve votre énergie et la promptitude de la répression. Il faut absolument que ces désordres finissent sans retard. J'ai fait partir un régiment pour Douai avec des vivres et des tentes; un second, celui qui fait brigade avec le régiment parti, est prêt à s'embarquer. J'ai cent mille hommes ici et les moyens de répression ne nous manquent pas. La République ne doit souffrir de désordre nulle part, surtout de désordre envoyé du dehors par des perturbateurs qui voudraient bouleverser la société européenne. »

Adolphe Thiers.

Extrait d'une lettre au préfet du Pas-de-Calais (25 juillet 1872).